

Association Amitié Strasbourg – Japon

Assemblée Générale du 28 mai 2019 à 17 h 30
tenue à la Maison Universitaire France - Japon
42A avenue de la Forêt Noire, Strasbourg

Liste des présents:

Takamasa SATO
Guy SANDNER
Jean-Claude et Annette THIERRY
Yoichi NAKATANI
Marie-Claire LETT
Daniel UGUEN
Sachiko et Albert HARI
Chantal MOUREY
Marianne LAPLACE
Martine FRITSCH
Danièle ALEXANDRE
Fabien WEISS
Walter et Michèle GLANZMANN

1. Désignation du rapporteur de séance

Un appel à candidature est effectué.
D'habitude le Président se charge du rapport.

Il est désigné à l'unanimité (pas d'abstention).

2. Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2018

Ce compte rendu a été diffusé en date du 29 mai 2018. Aucune remarque n'a été formulée.

Il est approuvé à l'unanimité (pas d'abstention).

3. Présentation du rapport des activités de l'année 2018

Le président décrit brièvement les deux sorties annuelles :

- le 27 mai : Gamsheim et Offendorf
- le 11 novembre : Andlau. *Nous remercions tout particulièrement monsieur le professeur Sittler qui nous a guidés dans le vignoble.*

Et les sorties thématiques en demi-journée:

- le 13 janvier : exposition « Laboratoire d'Europe, Strasbourg 1880-1930 » au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg
- le 20 janvier : Visite guidée de l'exposition « Japanorama » au Centre Pompidou de Metz
- le 22 novembre : visite guidée des archives départementales du Bas-Rhin

Et l'habituelle soutien à la soirée Saint Nicolas de la MUFJ :

- le 6 décembre : Maennelés et pot.

Monsieur Thierry signale aussi notre participation à :

- Une conférence de madame Pijaudier-Cabot
- L'organisation de séances de cinéma Japonais

Pour mémoire :

nous diffusons des informations relatives à des conférences, expositions, films... (JSPS, MUFJ, CEEJA) par liste de courriels et par notre site internet.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à ces activités, notamment madame Caraso et l'ADIRA dont l'aide est fort précieuse.

N.B. : approbation du rapport d'activité.

Le bilan est approuvé à l'unanimité (pas d'abstention).

4. Présentation des comptes

4.1 Le rapport annuel 2018 a été présenté par Monsieur Jean-Claude THIERRY, Vice-Président – Trésorier par intérim : « Le solde financier étant légèrement positif, l'association pourrait envisager un déploiement plus large de ses activités »

4.2 Messieurs Olivier LAUSTRIAT et Daniel UGUEN, contrôleurs des comptes, ont procédé à la vérification des comptes le 1^{er} avril 2019.

Monsieur UGUEN nous rend compte oralement du résultat de ces contrôles.

4.3. Les cotisations : depuis le 1^{er} janvier 2012, la cotisation de base est de **25,- € par foyer** (décision prise en AG le 23 mai 2011). Les inscriptions sont gratuites pour les étudiants. Nous proposons de les maintenir à ce niveau.

4.4. Désignation du/des contrôleur(s) des comptes : MM. LAUSTRIAT et UGUEN qui se déclarent prêts à reprendre ce travail pour l'année à venir.

Nous votons de façon groupée sur les points 4.1 à 4.4, ci-dessus.

La tenue de nos comptes et les décisions relatives au budget sont approuvées à l'unanimité (pas d'abstention)

5. Désignation du Comité de Direction

Pour mémoire : les statuts prévoient jusqu'à 12 personnes au Comité de Direction. Il y a à l'heure actuelle :

- Mme Danièle ALEXANDRE
- M. Albert HARI
- Mme Tomomi HATANAKA
- M. Pierre KUNTZMANN
- Mme Marie-Claire LETT
- Mme Christiane METZGER
- M. Yoichi NAKATANI
- Mme Nawel RAFIK ELMRINI
- M. Jacques REIS
- M. Guy SANDNER
- M. Jean-Claude THIERRY
- Mme Noriko YAMAZAKI-TOMORI

Cette année, quatre personnes sont renouvelables :

Mmes ALEXANDRE

Madame LETT

Madame YAMAZAKI

Monsieur HARI.

Après vérification de leur candidature à un renouvellement, **ces personnes sont renouvelées dans leurs fonctions à l'unanimité (pas d'abstention)**

Désignation du Bureau de l'association par le Comité de Direction nouvellement désigné.

Le bureau sortant :

Président : Guy SANDNER

Vice-Présidents : Yoichi NAKATANI

Jean-Claude THIERRY

Trésorier : Pierre KUNTZMANN

Secrétaire Générale : Noriko TOMORI-YAMAZAKI

Chargée de la Communication : Christiane METZGER

Renouvellement/modification de ce bureau ? **Ces personnes sont renouvelées dans leurs fonctions à l'unanimité (pas d'abstention)**

6. Programme d'activités 2019

Les manifestations suivantes ont déjà eu lieu :

- le 16 mars : visite des ateliers de la marqueterie d'art Spindler à Saint-Leonard
- le 30 mars : visite de la Bibliothèque Humaniste à Sélestat
- le 1^{er} avril : visite de l'usine école EASE à Illkirch
- le 26 mai : la sortie pique-nique de printemps à Neuf-Brisach

Une démonstration d'Ikebana sera organisée dans l'après midi du 20 juin 2019 à la MUFJ (Martine Fritsch, Marie Claire Lett & Jean Claude Thierry).

Autres suggestions :

- Nous disposons d'une liste de propositions non réalisées (voir notre site Web)
- Nouvelle proposition : visite de l' « International Space University », proposition faite par son président, Mr Walter Peeters (elle sera organisée par Guy Sandner à la rentrée).

Annonce :

- Madame Marianne LAPLACE nous signale que le prochain salon du tourisme de Colmar (en novembre au parc des expositions de Colmar) sera consacré à « Tokyo et le Japon ».

7. Actualités du site internet

Il est maintenu en 5 langues : Français, Japonais, Anglais, Allemand et Portugais

- une version compatible avec les smartphones est disponible
- nombre de consultations : 820 le 26 mai 2019 (en moins d'une année).

Débats sur deux points liés à notre site Web :

7.1. Est il utile de disposer d'une adresse e-mail au nom de l'association (du type « contact@amitié-strasbourg-japon.net ») sur ce site Web ?

Compte tenu du coût (72€ par année budgétaire) **il est suggéré d'ouvrir plutôt une boîte aux lettres gratuite sur gmail (« amitié-strasbourg-japon@gmail.com ») si c'est nécessaire**, même si cela nous rend dépendant de la société « Google ».

7.2. Devons nous prévoir un paiement des cotisations ou des dons sur notre site Web ? Pour rappel, un paiement par CB coûterait un peu plus de 1.4 % du montant payé et, par « Paypal », 1,99 € si le versement est fait depuis un pays hors EEE (Japon ou Suisse par exemple). **Cette idée est rejetée.**

8. Divers

- Monsieur SATO (Consul Général) nous propose son aide pour augmenter l'effectif de nos membres car nous avons noté une augmentation de l'âge des membres faute de participations de personnes jeunes (c'est à dire de nouveaux membres). Nous remercions monsieur le Consul Général du Japon et tout son personnel pour leur intérêt constant pour les activités de notre association.